

PRO-PAILLE

Du 07 AVRIL au 11 avril 2025 à Sainte-Croix-Volvestre (09)

* Formation en présentiel *



Durée : 5 journées (35 heures soit 7h x 5 jours)

Délais d'accès : 3 mois



Public visé : Architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>> **Prérequis :**

Avoir lu le livre "Règles professionnelles de construction en paille" 3ème édition(2018)



Objectif :

- Acquérir les connaissances et les bonnes pratiques de mise en œuvre des bottes de paille, dans des structures bois adaptées, qui sont décrites dans les Règles Professionnelles CP 2012.
- Apprendre les bases de la thermique et de la physique du bâtiment.
- Savoir communiquer et expliquer aux autres acteurs de la construction, les détails de cette technique



Programme :

Partie Théorique :

- **Se procurer les bottes de paille (BDP):** introduction et historique, organisation du chantier et caractéristiques des bottes
- **Mise en œuvre :** conditions préalables à l'exécution des parois en paille
- **Physique du bâtiment**
- **Fabrique en OSB :** les différentes structures Bois
- **Baies et équipements :** conditions de mise en œuvre
- **Parement :** conditions nécessaires pour les enduits, parements et bardages
- **Communication :** construire ses arguments et communiquer avec les autres
- **Entretien et désordre :** identifier et réparer les désordres

Partie Pratique :

- **Mise en œuvre :** préparation et découpes des bottes, mise en œuvre des bottes (ossature en place)
- **Fabriquer une ossature :** fabrication de l'ossature bois et remplissage paille
- **Baies et équipements :** mise en œuvre
- **Parement :** mise en œuvre des enduits et du bardage
- **Entretien et désordre :** identifier et réparer les désordres



FORMATEUR : Julien NOURY : ingénieur matériaux. est concepteur, constructeur, conducteur de chantier, formateur pro paille et matériaux biosourcés, mais aussi sur la gestion et conduite de chantier depuis 15 ans. La formation est obligatoirement encadrée par un binôme de formateurs complémentaires (un concepteur et un artisan) certifiés Pro-Paille par le Réseau Français de la Construction Paille (RFCP). Elle est uniquement délivrée par les organismes de formation accrédités par le RFCP sur le territoire français.

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 15. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.
- **Date limite d'inscription le 28 mars 2025**

Prix :

1600€ TTC pour les 5 jours (35 heures)

[Adhérez](#)

Virement bancaire ou Chèque à libeller à l'ordre de MV Habitation.

Prise en charge de la formation

MV Habitation dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **760 90 05 31 09 / Siret : 417 552 049 00039**

Mieux Vivre Habitation est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue. (n° de certificat : FRCM22081)
Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation en début et fin de stage ainsi qu'une évaluation en situation par le formateur tout au long de la formation.

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle et en atelier

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

MVHabitation-formation respecte les obligations du référentiel Qualiopi et a mis en œuvre une démarche Qualité depuis mars 2022.

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- Paper-board
- Vidéoprojecteur
- Support de formation remis aux stagiaires

Méthodes pédagogiques

- Méthode participative, démonstrative et affirmative
- Etudes de cas
- Carnet de détails techniques d'exécution
-

Outils à apporter

- Chaussures de sécurité
- Vêtement de travail et EPI (casque de protection)



Plus de renseignements : MV Habitation : 06 15 49 67 19 / formation@mvhabitation.com
Vanessa PARFONRY (référénte administrative) MV Habitation : 06 09 06 01 76 / 05 81 15 75 64
Julien NOURY (référént pédagogique) MV Habitation : 06 09 06 01 76



DURÉE : 5 journées (35 heures soit 7h x 5 jours)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

PRO-PAILLE

Du 07 au 11 avril 2025 à Sainte-Croix-Volvestre (09)

*** Formation en présentiel ***

**Date limite d'inscription le 28
mars 2025**

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

participera à la formation du 07 au 11 avril 2025

1600€ TTC les 5 jours (35h)

Nombre de participants :

Montant..... €

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

oui

non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Demandez-vous la subrogation de paiement à votre OPCO :

oui

non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

oui

non

A retourner par courrier ou par mail avec le règlement à

SCOP arl à capital variable MV Habitation

Local : Lieu dit "Les Débats", Le Berreté 09230

SAINTE CROIX VOLVESTRE

Date / Cachet / Signature

Fibois Occitanie est membre de :

